

REPUBLICUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE DE MFOU

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTEMENT DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTRE REGION

MEFOU AND AFAMBA'S DIVISION

MFOU COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL'S DEPARTMENT AFFAIRS

PUBLICS CONTRACTS OFFICE

NS REF : N°_13_/D/C.MFOU/SG/SMP/23

VS REF :

01 AOUT 2023

Décision N°13/D/C.MFOU/SG/SMP/23 du

*Portant attribution de LA N°003/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 30 JUIN 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE NCOLNDA DANS LA COMMUNE DE
MFOU; DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.*

Maitre d'ouvrage : Maire de la Commune de Mfou ;

Financement : MINDDEVEL;

Exercice : 2023

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

- Vu la Constitution,
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
Vu la loi n°2020/27 du Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural
Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,
Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS TMC SERVICES BP : 11 94 DOUALA Tél : 695 391 814	7 600 000	01 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- CIPM/MFOU
- DD MINMAP/MAF
- DD MINEPAT/MAF
- DISTRICT DE SANTE MFOU
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- ARCHIVES
- CHRONO



LE MAIRE,

funct. 11/12/2000
PLET - TQG / HE